



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



L'accueil des étudiants internationaux

Publié le 19 juillet 2024, Mis à jour le 31 juillet 2024

L'accueil des étudiants internationaux
2024 [Télécharger le PDF](#)

Publié le 19 juillet 2024

Mis à jour le 31 juillet



LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX ET LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Le Crous participe à la mise en oeuvre de la stratégie nationale « Bienvenue en France » d'attractivité des étudiants internationaux, en offrant des outils dédiés à ce public (ex : accès à l'assurance maladie en partenariat

L'accueil des étudiants internationaux

Publié le 19 juillet 2024, Mis à jour le 31 juillet 2024

avec la Cnam sur le portail Mes Services Etudiants, ainsi qu'à la formation des agents des Crous comme par exemple avec le ministère de l'intérieur sur les modalités de validation et de renouvellement des titres de séjour). Le partenariat du Cnous avec Campus France permet d'accueillir les boursiers du gouvernement français et de mandants étrangers dans les résidences universitaires des Crous. De même, les partenariats entre les Crous et les établissements d'enseignement supérieur soutiennent les coopérations internationales de ces derniers en améliorant l'accueil des étudiants internationaux qui relèvent de ces coopérations.



Garden Party du Parrainage International, Crous de Montpellier - Occitanie © Semenutine - 2024

LES ÉTUDIANTS ET CHERCHEURS RÉFUGIÉS

Le Cnous et les Crous accordent une attention particulière à ces publics, qui, quand ils bénéficient du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire sont éligibles aux bourses sur critères sociaux. Pour l'année universitaire 2022-2023, 5 170 étudiants sous statut de protection internationale ont ainsi pu bénéficier d'une bourse sur critères sociaux instruites par les Crous. Leur accueil est assuré dans chaque Crous par un agent référent figurant sur le site etudiant.gouv.fr. Le Cnous alimente également le portail officiel Refugiés.info, en particulier pour les démarches relatives au dossier social étudiant, aux bourses d'études dans l'enseignement supérieur et aux logements en résidences Crous.

Par ailleurs, le Cnous est partenaire du réseau MenS des établissements engagés pour l'accueil des étudiants en exil et membre du programme PAUSE (Programme d'Accueil en Urgence des Scientifiques et Artistes en Exil).

L'accueil des étudiants internationaux

Publié le 19 juillet 2024, Mis à jour le 31 juillet 2024

Enfin, en 2023, le Cnous et les Crous ont maintenu leur mobilisation en faveur des étudiants ukrainiens : 974 sont logés en résidences universitaires et 1 757 bénéficient d'une bourse sur critères sociaux.

PARTICIPATION AUX SALONS ORGANISÉS PAR L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER ET PAR CAMPUS FRANCE

Le Cnous participe à différents salons organisés par le réseau AEFÉ et/ou Campus France afin de présenter les actions et les services proposés par les Crous aux familles et lycéens du réseau AEFÉ.

MOBILITÉ INTERNATIONALE : NOUVELLES BRIQUES D'INFORMATIONS SUR MESSERVICES.ETUDIANT.GOUV.FR

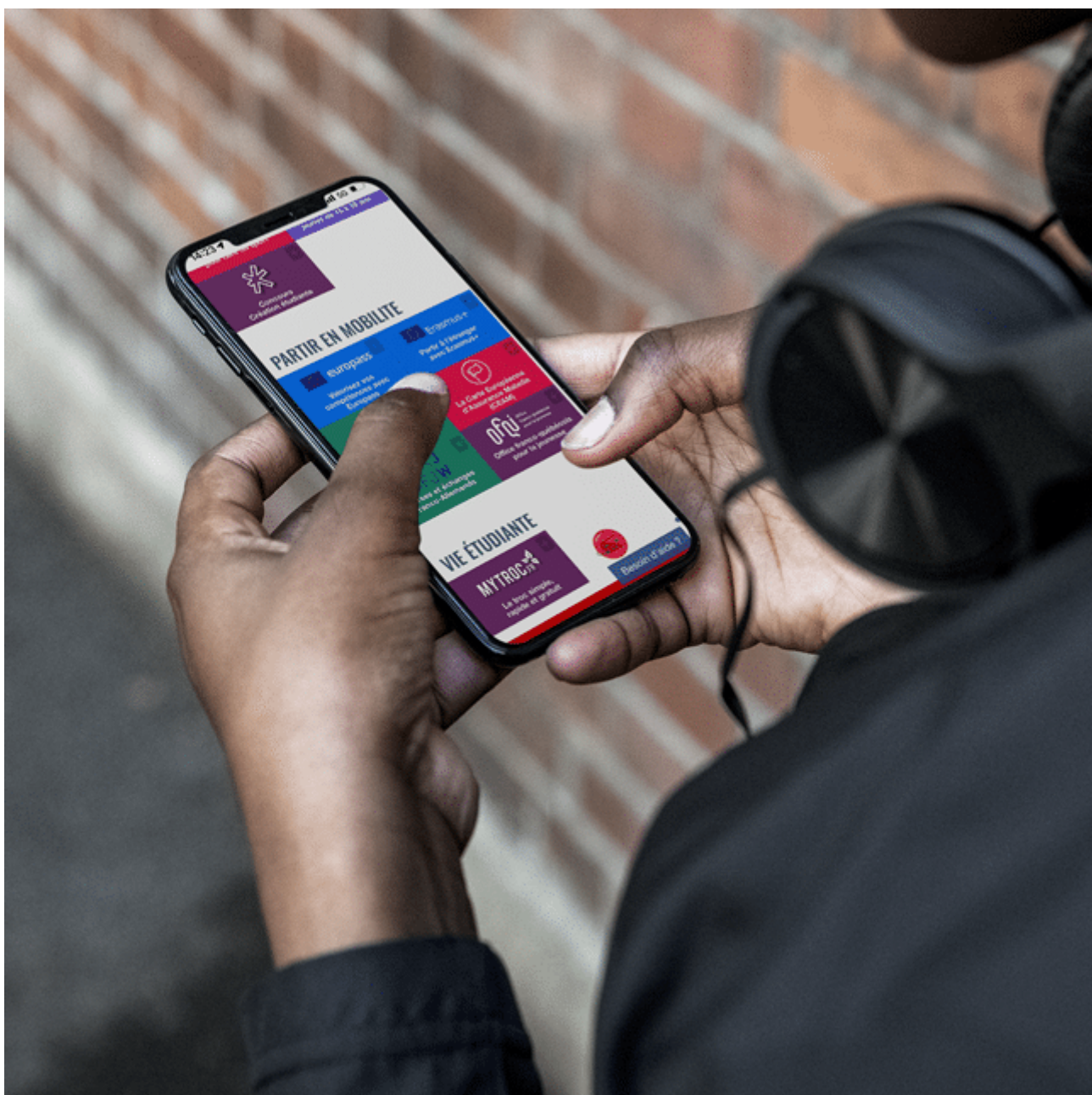
Le Cnous a mis en place sur son portail Mes Services Etudiant des nouvelles rubriques dédiées à la mobilité internationale.

Un partenariat a été noué avec l'Office Franco-Québécois de la Jeunesse et avec Erasmus+ pour que ces deux organismes puissent présenter leurs activités et pour faciliter les projets de mobilité à l'étranger.

Le partenariat avec l'Assurance Maladie a également permis de déployer une brique à destination des étudiants internationaux destiné à faciliter leurs démarches d'affiliation à la sécurité sociale durant leur séjour en France.

L'accueil des étudiants internationaux

Publié le 19 juillet 2024, Mis à jour le 31 juillet 2024



LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE

La coopération entre le Crous, les 26 Crous et leurs homologues allemands le Deutsches Studierendenwerk

<https://www.lescrous.fr/rapport/rapport-dactivite-2023/laccueil-des-etudiants-internationaux/>

L'accueil des étudiants internationaux

Publié le 19 juillet 2024, Mis à jour le 31 juillet 2024

(DSW) et les 57 Studentenwerke (StW) remonte à la signature du traité de l'Élysée en 1963. Cette coopération occupe une place centrale dans la vie des oeuvres universitaires des deux pays. Elle est soutenue par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), et s'appuie sur une convention cadre entre le Cnous, le DSW et l'OFAJ. En 2023, grâce au soutien financier (88 Keuros) de l'OFAJ, les Crous et les StW ont développé et mis en oeuvre dix-huit projets de coopération au bénéfice des étudiants et des personnels des réseaux des oeuvres des deux pays.

LE VOLONTARIAT FRANCO-ALLEMAND

L'accord-cadre entre le Cnous, le DSW et l'OFAJ prévoit la participation du Cnous au programme de Volontariat Franco-Allemand dans l'enseignement supérieur développé par l'OFA. Il est soutenu en France par l'Agence du Service Civique et en Allemagne par le ministère de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse.

Grâce à ce programme, des jeunes résidant en Allemagne/France peuvent réaliser une mission de service civique dans un établissement d'enseignement supérieur en France/Allemagne pendant 10 mois contribuant ainsi à la promotion de la langue et de la culture des deux pays, à la mise en place de projets culturels, sportifs ou scientifiques, à l'accompagnement des candidats à une mobilité internationale et à des animations destinées aux étudiants.

En 2023, six Crous ont accueilli des volontaires allemands, qui ont participé aux actions en faveur de l'amélioration de la vie étudiante.

COLLOQUE FRANCO-ALLEMAND

Le premier colloque sur les questions de vie étudiante a été organisé conjointement par le DSW et le Cnous en 1969 à Berlin. Il était annuel jusqu'en 1999 et organisé tous les deux ans depuis. Il bénéficie d'un soutien financier de l'OFAJ. Le dernier colloque s'est tenu à Freiburg en 2022 et le prochain sera organisé à Caen en 2024. Par ailleurs, le Cnous a participé à un colloque organisé par le DSW en 2023 à Neustadt, avec une dimension européenne.

L'accueil des étudiants internationaux

Publié le 19 juillet 2024, Mis à jour le 31 juillet 2024

AIDE À LA MOBILITÉ VERS L'ALLEMAGNE

En partenariat avec l'OFAJ le portail MesServices.etudiant.gouv.fr informe sur deux dispositifs d'aide à la mobilité pour la valorisation des compétences (AKI) et pour les bourses de stages en Allemagne.

Concours franco-allemand de photographie

Lancé en 2015, ce concours soutenu par l'OFAJ et organisé par le Cnous et le DSW, a obtenu en 2023 345 candidatures pour sa 8ème édition sur le thème « Liberté », dont 191 allemandes et 154 françaises. C'est Vincent Lecoq, étudiant en Marketing à Grenoble, qui a remporté le premier prix de 2 000 euros avec sa photo « Mon dieu faites-moi un oiseau que je puisse m'envoler loin loin d'ici ».

LES AUTRES COOPÉRATIONS INTERNATIONALES

Le Cnous est membre fondateur :

- de l'European Council for Student Affairs (ECStA), créée en 1999 avec le DSW qui regroupe les acteurs européens de la vie étudiante.
- de l'Association des oeuvres universitaires de la francophonie (AOUF), créée en 2020.

Le Cnous et le réseau des Crous représentent un modèle pour de nombreux pays qui les sollicitent pour leur expérience et leur savoir-faire dans les différents métiers (bourses, logement, restauration et autres services de la vie étudiante). C'est ainsi qu'en réponse à la demande du Centre national des oeuvres universitaires du Gabon, un partenariat a été établi avec le Cnous et le Crous de Lille, qui apporte son expertise et du matériel pour la réhabilitation d'un restaurant universitaire à Libreville.

D'autres coopérations sont en cours de concrétisation, notamment avec le Centre des oeuvres universitaires de Dakar au Sénégal, afin que le Cnous et le Crous de Bordeaux les accompagnent dans la modernisation des accès aux restaurants et résidences universitaires ainsi qu'avec l'Office National des Œuvres Universitaires, Sociales et Culturelles du Maroc pour des actions de formation.